

Communiqué de presse

Logement social : la Banque des Territoires souscrit à 4 M€ de titres participatifs émis par le bailleur Orvitis



Dijon, le 04 février 2021

En souscrivant aux 4 M€ de titres participatifs émis par Orvitis, la Banque des Territoires accompagne les projets du bailleur et soutient le secteur du logement social en Côte-d'Or dans le cadre de son plan de relance. Ce partenariat va permettre à Orvitis de poursuivre ses opérations d'investissement : construction de logements, réhabilitation de patrimoine, activités de développement d'habitat social.

Avec un patrimoine immobilier de plus de 13 000 logements, Orvitis est le 1^{er} bailleur du département de la Côte-d'Or. Dans un contexte financier contraint, Orvitis veille à poursuivre sa mission d'intérêt général en faveur du logement des populations fragiles, sur tout le territoire.

En juin 2020, le conseil d'administration décidait de répondre favorablement à l'appel à manifestations d'intérêt lancé par la Banque des Territoires – direction régionale Bourgogne-Franche-Comté. Avec l'émission de 4 M€ de titres participatifs, Orvitis saisit la double opportunité d'élargir ses sources de financements, constituées majoritairement d'emprunts, et de consolider la réalisation d'un programme ambitieux de production de nouveaux logements, mais aussi de réhabilitation du patrimoine existant.

Pour les années 2021-2022, près de 450 logements locatifs devraient être livrés, plus de 500 seront réhabilités, notamment pour améliorer leur performance thermique, et la construction d'environ 120 logements destinés à l'accession à la propriété sera lancée. Des opérations qui participent pleinement aux enjeux économiques, sociaux et écologiques du Plan de relance.

A travers son plan de relance, qui mobilise plus de 11 Md€ d'investissements en faveur de l'habitat, la Banque des Territoires soutient les programmes de production et de réhabilitation de logements sociaux. Pour ce faire, elle a accéléré la mise en œuvre opérationnelle de son dispositif de titres participatifs porté à 900 M€, sur la période 2020-2022.

Cet engagement a été officialisé ce jour, par François-Xavier Dugourd, Président d'Orvitis et Antoine Bréhard, Directeur Régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, en présence d'Eric Pierrat, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales.

Pour François-Xavier Dugourd, Président d'Orvitis « *Orvitis est soucieux de sa mission première en matière de logement sur l'ensemble du département de la Côte-d'Or. Pour satisfaire cette ambition, dans un environnement de plus en plus contraint financièrement, l'Office amorce de nouveaux modèles afin de maintenir sa capacité de production de logements et de pourvoir à leur financement. Ainsi, des projets, estimés à 30 M€, sont menés en co-investissement par le biais de SCCV. Des opérations qui nécessitent de mobiliser aisément une enveloppe pour assurer le portage foncier. En cela, le dispositif des titres participatifs constitue une réponse. En 2021, 43 millions d'euros sont inscrits au budget en investissement, pour des opérations qui participent pleinement aux enjeux économiques, sociaux et écologiques du Plan de relance.* »

Pour Antoine Bréhard, Directeur régional de la Banque des Territoires « *Le logement est l'un des axes majeurs du plan de relance de la Banque des Territoires. Cet engagement avec Orvitis concrétise notre mobilisation massive en faveur des acteurs du logement social avec l'ambition de contribuer à l'accélération de la dynamique du secteur pour des territoires plus durables et plus inclusifs.* »

Pour Eric Pierrat, Secrétaire Général de la Préfecture de Région Bourgogne-Franche-Comté « *Grâce au plan France relance de l'Etat, la Banque des Territoires a pu augmenter l'enveloppe qu'elle consacre aux fonds participatifs et ainsi son soutien à l'investissement des organismes de logement social, les OPH en particulier. Le volet Transition écologique de France relance prévoit dans la région le financement de dossiers supplémentaires de maprimerénov, la rénovation énergétique de bâtiments de l'Etat (267 projets pour 95 M€), l'aide à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales (73 M€) et l'aide à la restructuration lourde des logements sociaux.* »

A propos d'Orvitis

Créé en 1930, Orvitis, Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or, est le premier bailleur du département, avec plus de 13 000 logements, répartis sur 130 communes. Fidèle à sa mission première, loger dans un habitat de qualité un grand nombre de nos concitoyens, Orvitis veille à accompagner les communes de Côte-d'Or par une offre diversifiée de produits logements, adaptée aux situations de chacun, à chaque moment de la vie, pour satisfaire les attentes et les besoins des habitants, en milieu urbain, comme en secteur rural.

Acteur majeur de l'économie dans le Département, ses investissements (36 M€ en 2020) contribuent à soutenir l'activité, l'emploi et l'innovation des entreprises. Certifié Qualibail depuis décembre 2019, Orvitis place la qualité de service et la proximité au cœur de ses préoccupations et priorités.

Orvitis en quelques chiffres. 13 500 logements répartis sur 130 communes de département (26 000 personnes logées). 210 collaborateurs. 100 nouveaux logements livrés en 2020. 43 M€ de budget d'investissement en 2021.

www.orvitis.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

A propos de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté

Le préfet de région est le représentant du Premier ministre et de chacun des ministres dans la région. Il est le garant de la cohérence de l'État dans la région. Il est responsable de l'exécution des politiques de l'État dans la région (sous réserve des compétences de l'agence régionale de santé, de la direction régionale des finances publiques et du rectorat) ainsi que des politiques communautaires qui relèvent de l'État.

Le rôle du préfet de région a été renforcé dans le cadre de la réforme de l'administration de l'État. Ses attributions sont définies dans le décret du 29 avril 2004 qui a été modifié par le décret du 16 février 2010 qui constitue le cadre de référence de la nouvelle administration territoriale de l'État.

Le préfet de région dirige - sous l'autorité des ministres concernés - les services déconcentrés de l'État dans la région, à l'exception de la direction régionale des finances publiques, du rectorat, des services d'inspection du travail et du ministère de la défense.

Le préfet de région est notamment chargé de préparer et de mettre en œuvre le Contrat de projet État-Région (CPER). Pour accomplir ses missions, le préfet est assisté d'un secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) et des chefs ou responsables des services déconcentrés des administrations civiles de l'État à compétence régionale.

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte> |  @Prefet21_BFC

Contact presse :

Orvitis

Nathalie Seguin, Directrice communication : nathalie.seguin@orvitis.fr - 03 80 69 41 30

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélié Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

 @BdT_BFC